

Le pôle espoir

LIGUE DES ALPES DE BASKETBALL



BASKETBALL

Des valeurs, une passion

Une structure à la hauteur des ambitions

Les places de podium obtenues dans les compétitions sportives internationales de haut niveau résultent d'une préparation longue et très élaborée.

Le travail d'évaluation, de détection, de préparation et d'entraînement des sportifs de haut niveau nécessite une organisation propre à chaque discipline sportive, rigoureuse et programmée :

LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Celles-ci tiennent compte des besoins du sportif depuis le moment où il est repéré comme "sportif à fort potentiel" jusqu'à l'aboutissement de leur carrière internationale et de leur insertion professionnelle, même si celle-ci s'effectue au-delà du terme de leur carrière sportive.

Les filières d'accès au sport de haut niveau existent depuis 1995. Elles succèdent aux sections sport-études (1974 à 1984) et aux Centres Permanents d'Entraînement et de Formation - CPEF - (de 1984 à 1995).

Les parcours de l'excellence sportive sont construits sport par sport (parfois même discipline par discipline), notamment à partir d'un réseau de "structures" qui offrent aux sportifs les meilleures conditions d'accueil. C'est la commission nationale du sport de haut niveau qui valide chaque PES pour une durée pluriannuelle (l'olympiade) garantissant ainsi les stratégies fédérales à tous les partenaires aux sportifs de haut niveau.

Destinées aux collectifs "EQUIPE DE FRANCE, FRANCE JEUNE ET ESPOIR", ils doivent être particulièrement performantes dans trois secteurs clés :

- ✓ la préparation sportive
- ✓ la formation scolaire, universitaire ou professionnelle,
- ✓ le suivi personnalisé

Chaque année, une enquête concernant le cahier des charges des structures permet d'attribuer un label de qualité.

Extrait du site du MS (rubrique : Le sport de haut niveau c'est quoi ?)

Historique

La formation dans les Alpes

La Ligue des Alpes de Basket-ball s'est engagée dans une politique de formation de sportifs de haut niveau dès la fin des années 80.

En collaboration avec les services extérieurs du Ministère de la Jeunesse (MJS) et des Sports, le Centre d'Entraînement Régional de Haut Niveau (CERHN) a été créé en 1987.

Un projet qui a vu le jour grâce à la clairvoyance de Monsieur Antoine Molinari, alors Président de la ligue des Alpes de Basket Ball et au C.T.S de l'époque, Jacques Vernerey.

- 1987 : ouverture du CERHN (Centre d'Entraînement Régional de Haut Niveau) - sur le site du CREPS de Voiron, aujourd'hui site de TREMPLIN SPORT FORMATION.

- 1995 : Labellisation de la structure par le Ministère de la jeunesse et des sports qui devient alors le pôle espoirs.

Les objectifs :

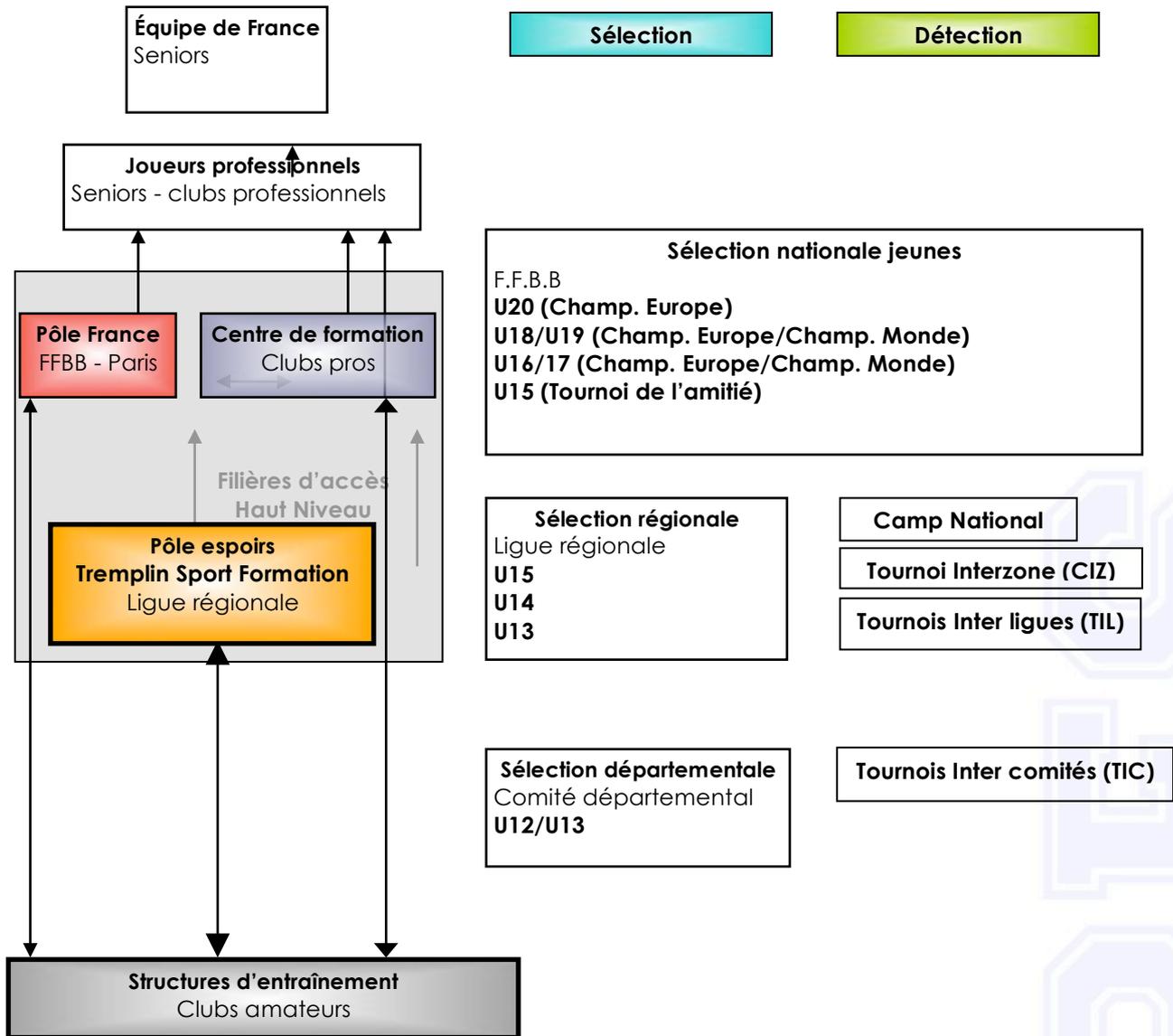
Le président de la Ligue des Alpes, Joël GEYNET, voit en cet outil, le moyen de préserver une dynamique de formation du jeune joueur sur le plan régional et également une manière d'assurer une continuité, en collaboration avec les actions initiales (détection) des comités départementaux (Drôme-Ardèche, Isère, Haute Savoie, Savoie).

Il s'agit de proposer aux joueuses et aux joueurs de la catégorie U14 et U15, de pouvoir conduire un double projet : scolaire et sportif.

La formation scolaire reste la priorité du dispositif mis en place par la ligue des Alpes.

La formation sportive est axée principalement sur l'évolution des qualités techniques individuelles et sur le développement physique harmonieux de la personne. Les contenus de formation sont en corrélation avec les directives fédérales (cahiers techniques des 13-15 ans).

De la détection... vers la formation ...



Les différents dispositifs de détections, de sélections et de formations



Des valeurs, une passion

Les pôles espoirs de France



Définition : structures regroupant principalement des sportifs du collectif espoir et répondant au cahier des charges du niveau correspondant (catégorie minimale de niveau régional).



Les pôles espoirs regroupent les sportifs potentiels pour le haut niveau, âgés de 13 à 15 ans, avec à ce jour environ 500 joueuses et joueurs en formation dans 32 pôles. Les pôles Espoirs sont particulièrement performants dans trois secteurs :

- ✓ **La préparation sportive :** 10 heures minimum d'entraînement par semaine avec l'obligation de participer à un championnat de France avec son club. Cette obligation peut être adaptée en fonction des caractéristiques des stagiaires (championnat région sous condition)
- ✓ **La formation scolaire :** aménagements horaires et soutien scolaire.
- ✓ **Le suivi personnalisé :** suivi médical et soutien individualisé.



Des valeurs, une passion



Les entraîneurs du pôle espoir

La préparation sportive :

La coordination du pôle espoirs est sous la responsabilité du C.T.S (Conseiller Technique Sportif) de la ligue des Alpes.

Il est assisté dans ses missions par le C.T.S responsable de la formation d'entraîneurs et des deux cadres techniques fédéraux mis à disposition par la Ligue des Alpes de Basket.



Grégory MORATA

Fonction

Professeur de Sport - C.T.R
Coordonnateur du Pôle Espoirs
Entraîneur secteur féminin

Palmarès

Champion d'Europe avec U18 fém. en 2012 (entraîneur adjoint)
Vice - Champion de Monde avec U19 fém. en 2013 (entraîneur adjoint)
Vice - Champion d'Europe avec U18 fém. en 2009 (entraîneur adjoint)

Diplômes

BEES 2° degré
Maîtrise STAPS entraînement



Yann JULIEN

Fonction

Professeur de Sport - C.T.R
Responsable sportif masculin Pôle Espoir
Entraîneur secteur masculin
Responsable formation des entraîneurs

Diplômes

BEES 2° degré
Fiba Europe Coaching Certificate



David TRUC-VALLET

Fonction

Cadre Technique Fédéral & Arbitre
Entraîneur secteur féminin

Diplômes

BEES 2° degré



Rémy POINAS

Fonction

Cadre Technique Fédéral
Entraîneur secteur masculin

Diplômes

BEES 2° degré
Licence STAPS Education & Motricité



Des valeurs, une passion

Les missions pôle :

- ✓ La formation du joueur et non la formation d'une équipe.
- ✓ Elaboration, planification et programmation des contenus d'entraînement.
- ✓ Evaluations individuelles et collectives.
- ✓ Orientations sportives (conseils).
- ✓ Coordinations avec les différents intervenants (parents, service médical, équipe d'encadrement, équipe pédagogique de NDV, entraîneurs de club, dirigeants de la ligue).
- ✓ Communication des actions de formation (auprès des clubs).
- ✓ Des intervenants extérieurs et ponctuels peuvent être amenés à intervenir sur le public du pôle espoirs. Dans un but d'expertise – conseil destiné à enrichir la formation.



Des valeurs, une passion

ALPES



Les installations sportives

Le pôle bénéficie d'infrastructures sportives de qualité, qui permettent une planification et une programmation des contenus d'entraînement très diversifiés.

Les installations permettent à nous techniciens de couvrir l'ensemble des facteurs inhérents au modèle de performance en Basketball.

Dans le but d'une formation que nous souhaitons complète et cohérente afin d'accompagner le sportif dans l'expression de son potentiel.

Un gymnase

Sol parquet

Du matériel pédagogique spécialisé

9 paniers

Deux pass-ball

Un shoot-away



Une salle de musculation

2 ensembles :

- Une structure spécialisée cardio et développement musculaire
- Une pièce réservée à la force athlétique

Une piste d'athlétisme
en extérieur (longueur 400 m.)

Plus d'informations sur les installations sur :
www.tremplinsport.fr



Des valeurs, une passion

La formation scolaire - Notre Dame des Victoires Les Oiseaux

Depuis 1997, la collaboration avec l'établissement scolaire de Notre Dame des Victoires de Voiron a permis à la structure du pôle espoirs de prendre toute sa dimension dans la poursuite du double projet (scolaire-sportif).

En effet des efforts considérables ont été menés par la direction de la cité scolaire voironnaise :



Création de classes sportives

(horaires aménagés – fin des cours au plus tard à 15h.15)

Suivi personnalisé des enfants scolarisés

(Bilan trimestriel en conseil de classe et en soirée bilan organisé par TSF, mise en place de cours de soutien en cas de nécessité)

Aménagement des rythmes scolaires

(25% des cours d'E.P.S dispensés)

Les emplois du temps scolaires permettent une organisation des entraînements dans les meilleures conditions.

Classes proposées :

Accueil en classe de 4^{ème} et 3^{ème}
(sous réserve de l'étude du dossier scolaire)

voire en classe de 2^{nde}
(si un an d'avance, au lycée Notre Dame des Victoires)

ou en classe 5^{ème}
(si un an de retard et sous réserve de l'étude du dossier scolaire)



Les jeunes des Pôles sont considérés au sein de l'établissement scolaire comme des élèves « normaux », c'est-à-dire soumis au règlement intérieur de l'établissement (logique de socialisation et de formation scolaire).



Le recrutement

Les modalités de recrutement :

La proposition de recrutement se fait auprès des jeunes joueurs U13 principalement et exceptionnellement en U12 et U14.

La proposition porte sur deux années de formation, reconductible d'une année sur l'autre.

Un(e) joueur (euse) et ses parents peuvent réfléchir à une réorientation du projet pôle au bout de la première année, en retirant l'enfant de la structure.

De la même façon, le responsable du pôle à savoir le C.T.S peut décider de mettre un terme à la collaboration avec le stagiaire à la fin de la première année de formation.

En concertation avec l'ensemble de l'équipe dirigeante, éducative, pédagogique et médicale qui composent la structure « pôle espoirs ».

Régimes

3 formules peuvent être envisagées :

- ✓ **Internat (du dimanche soir au vendredi après les cours).**
- ✓ **Externat (suit l'intégralité des entraînements au pôle, est scolarisé à N.D.V).**
→ Cette formule s'adresse aux jeunes habitants le pays voironnais.
- ✓ **Partenaire d'entraînement.**
→ Les jeunes viennent participer à l'entraînement du mercredi.



Des valeurs, une passion





Le pôle santé ... une nécessité

Une équipe médicale et para médicale performante

Le pôle espoirs est tenu par arrêté d'assurer le suivi médical des enfant. Cette obligation est d'autant plus importante qu'il permet un suivi rigoureux des jeunes sportifs dans leur pratique intensive du basketball.

Quels sont les textes réglementaires ?

- Code du sport, parties législative et réglementaires : Livre II (Acteurs du sport), Titre III (Santé des sportifs et lutte contre le dopage).
- Arrêté du 16 juin 2006 modifiant l'arrêté du 11 février 2004 fixant la nature et la périodicité des examens médicaux prévus aux articles L. 3621-2 et R. 3621-3 du code de la santé publique

L'organisation

Le service est coordonné par :

Mme. Anita BRUN POULSEN (Kinésithérapeute)

- gestion des plannings en collaboration avec les entraîneurs
- relations parents-entraîneurs-praticiens

Le **médecin référent** (spécialiste en traumatologie sportive) du Pôle espoirs Basket est :

Dr. Pierre Antoine GAUCHER

- Consultations traumatologiques et pathologiques
- Tests médicaux

Le **C.H.U de Grenoble (service Sport et Pathologies : Traumatologie du Sport)** assure :

- Tests à l'effort (VO₂)
- Entretien diététique
- Entretien psychologique
- Visites médicales obligatoires dites « systématiques » (2 par ans)

Le **médecin conseiller de la direction régionale** chargé, entre autre, de la prévention de la lutte anti-dopage : **Mme. Maud OTTAVY**

- action de prévention (information)
- action de contrôle (prélèvement)
- action de conseils en vue du respect du suivi longitudinal des jeunes sportifs



Des valeurs, une passion



Suivi médical : mode d'emploi

Quels sont les examens médicaux obligatoires ?

1) Examens médicaux de pré admission sur les listes SHN, espoirs ou partenaires d'entraînement.

Ces examens sont obligatoires pour la 1^{ère} inscription sur liste. Il convient de considérer comme 1^{ère} inscription le cas où l'inscription sur liste ou le passage d'une liste sur l'autre serait interrompu pendant une ou plusieurs années pour diverses raisons.

Dans les 6 mois précédant la 1^{ère} inscription sur la liste

- Examen médical
- Examen d'urines (bandelettes)
- 1 ECG de repos
- 1 échocardiographie
- 1 électro d'effort d'intensité maximale
- 1 examen dentaire certifié par un spécialiste (une fois par an)

2) Examens de surveillance médicale : doit comporter au minimum : 2 fois par an

- Un examen médical, réalisé par un médecin du sport, comprenant :
- Un entretien
- Un examen physique
- Des mesures anthropométriques
- Un bilan diététique avec conseils nutritionnels (avis spécialistes si besoin)
- Une recherche par bandelettes urinaires
- Un bilan psychologique (2 fois/an) par an



Des valeurs, une passion



La surveillance et le suivi scolaire

Une équipe d'encadrement

L'accueil et l'encadrement d'un public mineur sont au cœur des préoccupations de la direction de TREMPLIN SPORT FORMATION (T.S.F)

Les fonctions adjointes :

Surveillance pendant la vie à l'internat (jour et nuit)

Gestion des plannings

Suivi scolaire (études surveillées, mise en place de soutiens scolaires en cas de nécessité, assistanat sur le projet L.O.G, relations avec les professeurs de N.D.V)

Accompagnement dans les éventuels trajets (établissement scolaire, gare)



Christophe Bellina

- Responsable du suivi scolaire personnalisé
- Agent de liaison Pôle – Etablissement scolaire – Entraîneurs

Les lieux de vie

Lieu d'hébergement

Les différents lieux de vie du pôle espoirs sont centralisés au sein même de TREMPLIN SPORT FORMATION, à savoir l'hébergement, la restauration, les salles d'étude (salle de cours, salle multimédia, bibliothèque), le lieu de vie (détente).

L'hébergement : en chambre double tel que l'impose le cahier des charges fédéral

La chambre du stagiaire pôle : un lieu personnel



Lieu de restauration

Un self service est à la disposition des stagiaires.

Petit déjeuner (de 7h. à 8h.30)

Déjeuner (uniquement le mercredi de 12h. à 12h.30)

Dîner (de 19h. à 19h.30)

Des repas équilibrés et diversifiés y sont servis



Lieu d'étude et de détente



Les chiffres – Les références



Le pôle espoir en chiffres

Structure créée en 1987

Structure labellisée en 1995

Structure accueillant un public mixte (24 jeunes, 10 filles et 10 garçons, et 4 places à attribuer en fonction des générations)

Les CTS responsables de la structure :

Jacques VERNEREY (de 1987 à 1990)

Dominique ALLARD (de 1990 à 1993)

Jean Marie DEGANIS (de 1993 à 1996)

Jacques SANTIN (de 1996 à 2004)

Pierre Olivier CROIZAT (de 2004 à 2008)

Grégory MORATA (de 2008 à ...)

Les sorties Pôle vers le Centre fédéral (INSEP à Paris) :

15 filles		5 garçons
Laure Savasta	Noémie Recoura	Olivier Mognon
Stéphanie Machon	Clarisse Costaz	Benjamin Recoura
Bénédicte Fombonne	Anaël Lardy	Yannick Martinello
Karine Gillet	Charline Servage	Etienne Lazzarotto
Aline Pagnier	Mélanie Arnaud	Junior Beckley
Elodie Chièze	Jessica Cléménçon	
Jessica Micieli	Marylie Limousin	
	Clérine Choron	

Les joueurs et les joueuses qui ont évolué en championnat professionnel (Pro A, Pro B, LFB)

21 filles		12 garçons
Laure Savasta	Noémie Recoura	Olivier Roi
Stéphanie Machon	Clarisse Costaz	Eric Micoud
Bénédicte Fombonne	Manon Sinico	Olivier Mognon
Yasmina Derbal	Anaël Lardy	Benjamin Recoura
Karine Gillet	Charline Servage	Michel Diama
Aline Pagnier	Mélanie Arnaud	Anthony Christophe
Elodie Chièze	Audrey Alvez	Jesse Delhomme
Jessica Micieli	Laure Desmurget	Yannick Martinello
Claire Seigle	Virginie Kévorkian	Etienne Lazzarotto
	Marie-Eve Paget	Gaëtan Clerc
	Magot Vidal Genève	Adrien Charvet
	Mélanie Riondet	Steven Guinchard



Des valeurs, une passion



Compétitions internationales (Championnat d'Europe, Championnat du Monde)

Médaillées d'or (4)

France A fém.	Championnat d'Europe	Le Mans (France)	2001 (Laure SAVASTA)
U20 féminins	Championnat d'Europe	Brno (Rép. Tchèque)	2005 (Clarisse COSTAZ)
	Championnat d'Europe	Chieti (Italie)	2009 (Jessica CLEMENCON)
U16 féminins	Championnat d'Europe	Tarnovo (Bulgarie)	2001 (Anaël LARDY)

Médaillées d'argent (3)

France A fém.	Championnat d'Europe	Orchies (France)	2013 (Anaël LARDY)
U20 féminins	Championnat d'Europe	Chieti/Pescara (Italie)	2008 (Mélania ARNAUD)
U20 féminins	Championnat d'Europe	Saint Brieuc (France)	2004 (Elodie CHIEZE)
U18 féminins	Championnat d'Europe	Vukovar (Croatie)	2013 (Marylie LIMOUSIN)
U19 féminins	Championnat du Monde	Panevezys (Lituanie)	2013 (Marie-Eve PAGET)
U16 féminins	Championnat d'Europe	Poznan (Pologne)	2005 (Jessica CLEMENÇON)

Médaillées de bronze (8)

U21 féminins	Championnat du Monde	Vidnoye (Russie)	2007 (Clarisse COSTAZ, Anaël LARDY, Mélania ARNAUD)
U20 Féminins	Championnat d'Europe	Sofia (Bulgarie)	2007 (Mélania ARNAUD)
U20 Féminins	Championnat d'Europe	Sopron (Hongrie)	2006 (Clarisse COSTAZ, Anaël LARDY)
U18 Féminins	Championnat d'Europe	Budapest (Hongrie)	2005 (Anaël LARDY, Mélania ARNAUD)

Les sorties Pôle vers les centres de formation agréés (fédéral et/ou ministériel) :

Selon une étude menée par Grégory MORATA (CTR D.R.J.S.C.S. Rhône-Alpes), **30 %** des jeunes joueurs et joueuses qui sortent du pôle espoir intègrent une structure d'entraînement d'un club professionnel, **20%** intègrent des sections sportives de clubs professionnels ou amateurs (pro B ou NF1).

Recrutement du pôle espoirs:

100% des jeunes joueurs et joueuses du pôle espoir sont issus de la région des Alpes.
100% des jeunes du pôle espoir jouent dans une équipe de la Ligue qui évolue en Championnat de France.

Les résultats nationaux :

4 titres de Champion de France des Ligues en féminin (sélections régionales).
 2 titre de champion de France minime en Club (Etoile de Voiron), 8 joueuses étaient membres du pôle espoir.
 1 titre en coupe de France Cadettes (Etoile de Voiron), 6 joueuses sont passées par le pôle espoir.

Le pôle espoir, c'est aussi des entraîneurs de qualité :

CTR issus de la région Rhône Alpes médaillés : fonction d'adjoint	CTR ayant participé à un staff équipe de France :	CTR ayant intégrés l'INSEP dans leur évolution de carrière.
Christophe ALLARDI (adjoint) : 6 médailles (5 CE et 1 CM)	Jacques VERNEREY (entraîneur)	Jacques VERNEREY (entraîneur)
Jérôme FOURNIER : 5 médailles (4 CE et 1 CM)	Jean Marie DEGANIS (adjoint)	Christophe ALLARDI (adjoint)
Pierre Olivier CROIZAT (adjoint) : 1 médaille (CE)	Jacques SANTIN (adjoint)	Jérôme FOURNIER (adjoint)
Grégory MORATA (adjoint) : 3 médailles (2 CE et 1 CM)	Pierre Olivier CROIZAT (adjoint)	
	Grégory MORATA (adjoint)	
	Yann JULIEN (Adjoint)	



Des valeurs, une passion



Ligue des Alpes de Basketball

**180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON**

Tél. 04 76 93 91 91

<http://alpes-basket.fr>
ligue@alpes-basket.fr

